

La collecte de sang au mois de mars

Les rendez-vous prévus



La collecte de sang au mois de mars

Vous partagez votre musique, vos photos, votre appartement ? Partagez votre pouvoir Donnez votre sang !

Voici les dates et lieux de rendez-vous pour les collectes de sang pour le mois de mars dans le département :

VENDREDI	1	PLAISANCE DU GERS	Foyer des aînés	9 h 30 - 13 h 30
LUNDI	4	MAUVEZIN	Foyer Rural	14H30- 19H00
MARDI	5	MANCIET	salle polyvalente	12 h - 18 h 30
MERCREDI	13	TOURRENQUETS	salle des fêtes	15 h 30- 19 h 30
VENDREDI	15	LASSERAN	salle des fêtes	15 h 30- 19 h 30
MERCREDI	20	MONTREAL DU GERS	Salles des Cornières	15 h - 18 h 30
MERCREDI	27	MARCIAC	Maison des Aînés	9 h 30 - 13 h
JEUDI	28	EAUZE	Salle polyvalente	11 h - 17 h 30
VENDREDI	29	SAMATAN	Salle des fêtes	14H00- 19H00

Le Site d'Auch, dans l'enceinte de l'Hôpital

Parking n°1 Allée Marie Clarac

- les mardis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
- les jeudis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Pour vos RV don de sang tél N° vert 0800 972 100

Pour plus d'informations : Rendez-vous sur le site de l'EFS www.dondusang.net

Qui peut donner ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50 kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang).

Prenez un petit déjeuner ce jour-là !

Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.

Illustration de Une : Pixabay.com